



## Roger's House / La maison de Roger



Le 18 septembre 2014

Chères familles de la Maison de Roger,

L'équipe de la Maison de Roger s'engage à répondre, de façon juste et équitable, aux besoins de tous les enfants et les familles qui reçoivent ses services. Les admissions prioritaires, comme celles de fin de vie, de gestion de la douleur et des symptômes et de répit d'urgence sont à la hausse depuis un certain temps. En fait, en juillet et août dernier, la Maison était à pleine capacité, et parfois plus. Voilà pourquoi il nous est de plus en plus difficile d'offrir des répits garantis; nous avons malheureusement dû annuler des séjours de répit garanti à plusieurs reprises au cours des deux dernières années.

Ceci dit, notre équipe a décidé d'instaurer les changements suivants qui entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- Nous n'utiliserons plus le terme « répit garanti ». Il semble fournir une fausse assurance et crée des attentes qui sont difficiles à respecter, ce qui est injuste pour nos familles.
- Nous réduirons le nombre de jours de répit pouvant être réservés à l'avance à 28 jours par enfant par année. Bien que nous ferons tous les efforts possibles pour respecter ces réservations, les familles devront s'assurer d'avoir un plan de contingence au cas où leurs séjours devaient être annulés en raison d'admissions prioritaires. Soyez assurés que nous tenterons tout de même de garder les annulations au minimum.
- Nous continuerons à offrir aux familles 10 jours de répit réservés durant les mois d'été (du 15 juin au 1<sup>er</sup> septembre), 2 fins de semaine fériées par année et le choix entre le congé de Noël ou le congé de mars.
- Nous continuerons à offrir du répit d'urgence aux familles en crise, selon notre procédé habituel.

Nous savons que souvent, les changements peuvent entraîner anxiété et préoccupation. Si vous désirez discuter de ces modifications, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Nous collaborons toujours avec l'Ottawa Rotary Home et le Centre de traitement pour enfants d'Ottawa afin d'améliorer la coordination des services de répit et d'assurer un accès équitable pour tous. Parmi nos projets actuels, nous comptons la création d'un service d'admission centralisé, la collaboration en temps de crise et une formation partagée pour les membres de nos personnels.

Nous espérons que ces changements et améliorations nous permettront d'offrir un meilleur service à toutes nos familles. Au cours de la prochaine année, nous surveillerons de près l'incidence des modifications sur les familles et sur notre la prestation des services. Encore une fois, n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez en discuter davantage.

Sincères salutations,

Megan Wright  
Directrice exécutive  
La Maison de Roger

Ruth Hartanto  
Présidente, conseil d'administration  
La Maison de Roger

399 chemin Smyth Road  
Ottawa, ON, K1H 8L2  
Telephone/Téléphone: (613)-523-6300  
Fax/Télocopieur: (613) 523-3617  
[www.rogershouse.ca](http://www.rogershouse.ca)